



Il y a urgence !
183 € pour tous !
Augmentation générale des salaires !

Le jeudi 9 juin, près de 150 salariés du secteur sanitaire, social, médico-social, de l'insertion, de la protection de l'enfance, d'entreprises nationales et de l'aide à domicile de toutes les régions de France étaient rassemblés devant Matignon à l'appel de la Fédération Nationale de l'Action Sociale et de l'Union Nationale de la Santé Privée FORCE OUVRIERE pour rappeler leurs revendications.

Une délégation a été reçue par le directeur de Cabinet du ministre des Solidarités, Damien ABAD. La délégation a dû réexpliquer ce qu'était notre secteur privé à but non lucratif, assez mal connu en définitive.

Celle-ci lui a remis le cahier de revendications reprenant l'ensemble des revendications ainsi que celles par champs conventionnels, tout en précisant un certain nombre d'éléments, sur :

→ **Les 183 € net pour tous et sans contrepartie :**

La délégation a clairement signifié qu'il n'était pas entendable que des salariés faisant les mêmes missions que dans la fonction publique ne puissent pas bénéficier des 183 € !

L'attribution de ce complément de salaire est une nécessité absolue pour l'ensemble des salariés de notre secteur, y compris les 240 000 salariés qui sont pour l'heure, encore exclus, les salariés des services logistiques et administratifs !

Nous avons rappelé que les 220 000 salariés de la Branche de l'aide à domicile étaient aussi exclus de cette prime et que ce n'était pas acceptable.

Le Ministère s'est engagé à regarder de plus près la pérennité des financements concernant les 183 €.

La délégation a souligné le fait que certains employeurs attendaient des financements pérennes des Conseils Départementaux et des ARS avant de verser les 183 € !

Le Ministère nous a répondu avoir eu la même information de la part des Fédérations patronales sur cette situation et s'engage à prendre les dispositions nécessaires pour que les établissements reçoivent les dotations budgétaires nécessaires.

→ **L'augmentation immédiate des salaires :**

La délégation a rappelé que 20 ans de blocage de salaire ajoutée à l'inflation aboutissaient à une paupérisation des salariés et qu'il était urgent d'augmenter les salaires. L'urgence c'est l'ouverture immédiate de négociations dans toutes les CCNT pour une revalorisation salariale et la revalorisation des grilles de salaires ainsi que les 183 € pour tous !

Notre délégation a aussi pointé les problèmes de recrutement, les démissions en cascade, la perte de sens de nos métiers et a rappelé que tous les salariés du secteur ont fait leur travail dans des conditions difficiles pendant la période COVID.

Le Ministère nous a répondu vouloir ouvrir un chantier sur la Qualité de Vie au Travail et la bienveillance.

Pour FO, la Qualité de Vie au Travail doit reposer sur l'embauche de salariés qualifiés en nombre, un financement à hauteur des besoins et une augmentation significative des salaires. La délégation a en outre rappelé qu'elle restait attachée à la négociation en lieu et place d'une concertation.

→ **Le maintien et l'amélioration de toutes les conventions collectives et l'abandon immédiat de tout projet de Convention Collective Unique Etendue :**

Concernant la Convention Collective Unique Etendue, les employeurs ont déjà été reçus et ont affirmé que le climat des négociations était tout à fait consensuel. Qu'il y avait accord unanime des organisations syndicales pour avancer sur la construction de cette Convention Collective Unique Etendue.

La délégation a expliqué que ce n'était pas le cas, Force ouvrière a rappelé son opposition à cette CCUE telle que souhaitée par les employeurs. Pour FO, il n'y a aucune urgence. La priorité étant de poursuivre la négociation salariale dans nos Conventions Collectives, les salariés ne peuvent pas attendre une hypothétique CCUE pour bénéficier d'augmentation de salaire.

La délégation a fait un retour aux militants et les a remerciés de leur présence. Elle a confirmé que ce combat engagé depuis deux ans après la signature du Ségur de la santé, pour tout ce secteur à but non lucratif, va se poursuivre jusqu'à la satisfaction de nos revendications.

Pour gagner ce combat il nous faut construire partout le rapport de force, dans l'unité la plus large, avec les autres organisations y compris avec l'interprofessionnel.

Paris, le 20 juin 2022